ÉCHAPPADE CÉRAMIQUE

Créer • Respirer • Se reconnecter

ATELIERS DE CÉRAMIQUE EN CLASSE

Éveil à la terre

Dossier pour les équipes pédagogiques

Cycles 1, 2, 3
fiches séances et liens avec les programmes

En classe
l'enseignant présent, Céline apporte tout le matériel

Annexes
fiche projet, autorisation parentale, fiche bilan

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Céline Aveline, artisane céramiste
Mas des Lauzes, 34700 Soumont · 07 52 07 99 67
echappadecreation@gmail.com · @echappade_ceramique

Le projet en bref

Éveil à la terre est un parcours de trois séances en maternelle et de quatre séances en élémentaire, mené en classe par Céline Aveline, artisane céramiste. Chaque séance est construite avec l'enseignant à partir des programmes en vigueur en 2026-2027.

Les élèves découvrent la terre, la modèlent, l'impriment, la décorent à l'engobe, puis retrouvent leurs pièces cuites lors d'une restitution. Chaque enfant rapporte deux pièces chez lui. En élémentaire, la classe réalise aussi une fresque de carreaux qui reste à l'école.

La commune finance la terre, les déplacements et la cuisson au prix de revient. L'école n'a rien à payer. Elle prête une salle avec un point d'eau, un lieu pour ranger les pièces entre deux séances, et garde l'enseignant présent pendant chaque séance.

L'intervenante et le cadre d'intervention

L'enseignant garde la responsabilité pédagogique et la sécurité de sa classe. Céline apporte sa pratique d'artisane et anime la partie technique des séances.

QUI	RÔLE
Enseignant	Choisit les objectifs, reste présent pendant toute la séance, peut l'arrêter à tout moment, mène les prolongements en classe
Directeur	Autorise l'intervention par écrit, transmet le dossier à la circonscription, contresigne la convention
Inspecteur de circonscription	Instruit la demande pour l'inspection académique, déclenche le contrôle d'honorabilité
Céline Aveline	Prépare les séances avec l'enseignant, fournit terre, outils et engobes, cuit et rend les pièces
ATSEM (maternelle)	Encadre le groupe qui ne travaille pas la terre, aide à l'installation et au rangement

Le code de l'éducation (articles R911-58 à D911-62) prévoit qu'un intervenant artistique concourt aux enseignements sur proposition ou après avis de l'enseignant, avec l'autorisation du directeur. Pour des séances régulières, la demande part à la circonscription au moins 15 jours avant la première séance. Les services de l'inspection vérifient l'honorabilité de l'intervenante avant le début des séances. La circonscription indique si le projet doit aussi être saisi dans ADAGE.

Dans une école privée sous contrat, le chef d'établissement donne l'accord.

Liens avec les programmes et le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours relève d'abord des enseignements artistiques, qui disposent de 2 heures par semaine aux cycles 2 et 3. Il touche aussi au langage, aux sciences et aux mathématiques.

CYCLE	TEXTE EN VIGUEUR EN 2026-2027	CE QUE DIT LE TEXTE, EN LIEN AVEC LA TERRE
Cycle 1	Programme de l'école maternelle, arrêté du 16 avril 2026, BO n° 19 du 7 mai 2026, applicable à la rentrée 2026	« Les compositions en volume permettent aux élèves de travailler différents matériaux (argile, bois, béton cellulaire, carton, etc.) ». Avant 4 ans : « Expérimenter la résistance de certains matériaux. » À partir de 4 ans : « Réaliser une composition en deux ou trois dimensions en fonction d'un projet individuel ou collectif. » À partir de 5 ans : « Choisir les outils adaptés pour faire varier la largeur et le relief du tracé (dans une plaque d'argile …) »
Cycle 2	Arts plastiques, programme de 2015 modifié, BO n° 31 du 30 juillet 2020	« Explorer les possibilités d'assemblage ou de modelage (carton, bois, argile, etc.) ». « Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en deux et en trois dimensions. »
Cycle 3	Arts plastiques, programme de 2015 modifié, BO n° 31 du 30 juillet 2020	« Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace », « Les qualités physiques des matériaux », « Les effets du geste et de l'instrument », « La représentation plastique et les dispositifs de présentation »

Aux cycles 2 et 3, les séances travaillent les quatre compétences du programme d'arts plastiques : expérimenter, produire, créer, mettre en œuvre un projet, s'exprimer et analyser sa pratique, se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques.

Liens avec les autres enseignements

NIVEAU	ENSEIGNEMENT ET TEXTE	LIEN AVEC LE PARCOURS
PS à GS	Langage oral, programme de 2024 repris en 2026	« Dire ce qu'on a fait et, peu à peu, ce qu'on va faire. » puis « Dire comment on a fait ou comment on va faire. » Lexique des actions sur la terre
PS à GS	Explorer la matière, programme de 2026	« Repérer des transformations de matériaux sous l'effet d'actions mécaniques », « Différencier des matériaux en fonction de leurs propriétés »
CP	Sciences, arrêté du 5 juin 2026	Le programme cite l'exemple « argile et tuile » pour passer du matériau brut à l'objet fabriqué
CE1, CE2	Questionner le monde, programme de 2020	« Identifier les trois états de la matière et observer des changements d'états. » La terre durcit en séchant parce que l'eau s'en va, puis la cuisson la transforme pour toujours
CP à CE2	Français, programme de 2024	« Mener une brève production orale pour rapporter, raconter, décrire ou expliquer »
CM1	Sciences et technologie, arrêté du 5 juin 2026	« Séparer les constituants d'un mélange […] par tamisage, décantation, filtration », avec l'exemple d'un mélange d'eau et de terre dans une bouteille. « Identifier les fonctions assurées par les différents composants ou formes ou matériaux d'un objet technique »
CM1	Mathématiques, arrêté du 10 avril 2025	« Comparer des masses », « Estimer la masse d'un objet », nommer les solides (boule, cylindre, pavé) que les élèves façonnent

En CM2, les sciences suivent encore l'ancien programme en 2026-2027. Si le programme d'histoire de la classe aborde la Préhistoire et le Néolithique, les premières poteries offrent un prolongement naturel.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours couvre les trois piliers du référentiel fixé par l'arrêté du 1er juillet 2015.

PILIER	DANS ÉVEIL À LA TERRE
« Des rencontres avec des artistes et des œuvres »	Une artisane céramiste en classe, ses pièces, ses outils, les étapes de son métier
« Des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques »	Une pièce personnelle et une œuvre de classe

PILIER	DANS ÉVEIL À LA TERRE
« Des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels »	Le vocabulaire de la céramique, l'histoire de la poterie, le patrimoine potier du territoire

Le territoire offre des prolongements que l'école peut organiser par ses propres moyens. Argileum, la maison de la poterie de Saint-Jean-de-Fos, reçoit les groupes sur réservation. Le musée de Lodève présente l'occupation du territoire au Néolithique. Le prieuré Saint-Michel-de-Grandmont, à côté de Soumont, conserve le dolmen de Coste Rouge.

Parcours cycle 1 : toucher la terre

Trois séances en demi-classe, une par semaine, puis une restitution avec toute la classe. Chaque groupe travaille 30 minutes en petite section et 45 minutes en moyenne et grande sections, pendant que l'autre groupe reste avec l'enseignant ou l'ATSEM.

SÉANCE	CE QUE FONT LES ENFANTS	OBJECTIFS DU PROGRAMME DE 2026	LEXIQUE
1. Transformer la terre	Malaxer, écraser, aplatir, rouler des boules et des colombins, enfoncer les doigts et des objets. La terre de cette séance est recyclée	« Expérimenter la résistance de certains matériaux. » « Expérimenter différentes actions avec les matériaux mis à disposition (déchirer, mouiller, écraser, aplatir etc.) »	malaxer, écraser, aplatir, rouler, mou, dur, lisse, collant
2. Empreintes végétales	Aplatir une galette au rouleau, y imprimer des feuilles, fleurs et écorces ramassées dans la cour, percer un trou pour la suspendre	« Réaliser individuellement ou collectivement une production plastique en volume. » En GS : « Choisir les outils adaptés pour faire varier la largeur et le relief du tracé (dans une plaque d'argile …) »	empreinte, galette, rouleau, creux, relief, nervure
3. Petit pot pincé et couleur	Former une boule, la creuser avec le pouce, pincer les bords, puis poser au pinceau un ou deux engobes sur le pot et sur la galette	« Réaliser une composition en deux ou trois dimensions en fonction d'un projet individuel ou collectif. » « Exercer et développer sa motricité fine. »	pincer, creuser, bord, fond, engobe, pinceau
Restitution	Retrouver ses pièces cuites, comparer la terre crue et la terre cuite (couleur, son, dureté), montrer sa pièce aux autres	« Dire comment on a fait ou comment on va faire. »	cuire, four, cuit, cru

En petite section, le pot pincé peut être remplacé par un galet à empreintes, plus simple à former. Les galettes de la séance 2 restent sous plastique jusqu'à la séance 3 pour garder assez d'humidité à l'engobe.

Entre deux séances, l'enseignant peut faire nommer les gestes à partir de photos de la séance, laisser une boule de terre sécher dans la classe et la comparer chaque jour à une boule gardée humide, ou ramasser avec les enfants les végétaux de la séance 2.

Parcours cycle 2 : modeler et assembler

Quatre séances d'1 h 15 avec la classe entière répartie en îlots de cinq ou six, une par semaine, puis une restitution. Chaque élève garde deux pièces personnelles et réalise un carreau pour la fresque de classe.

SÉANCE	CE QUE FONT LES ÉLÈVES	LIENS AVEC LES PROGRAMMES	LEXIQUE
1. Découvrir la terre, le pot pincé	Toucher et comparer la terre molle, la terre « cuir », la terre sèche et la terre cuite apportées par Céline, pétrir, former un pot pincé	Arts plastiques : « explorer la représentation par le volume, notamment le modelage ». CP : l'exemple « argile et tuile » du programme de sciences. CE1-CE2 : la terre perd son eau en séchant	argile, pétrir, pincer, cuir, sec, cuit, four
2. Colombins et assemblage	Rouler des colombins, monter un petit pot ou un animal, assembler deux morceaux en striant et en posant de la barbotine. Peser des boules de terre pour les comparer	« Explorer les possibilités d'assemblage ou de modelage (carton, bois, argile, etc.) ». Mathématiques : les masses	colombin, barbotine, strier, assembler, souder
3. Plaque et empreintes, le carreau de la fresque	Étaler une plaque, découper un carreau au gabarit, imprimer végétaux et textures, tracer un motif sur le thème choisi par la classe	« Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en deux et en trois dimensions. » Compétence « mettre en œuvre un projet »	plaque, gabarit, empreinte, texture, relief, motif
4. Engobes et finitions	Décorer à l'engobe les pièces gardées humides, signer au dos, ranger pour le séchage, raconter les étapes à un camarade	Compétence « s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ». Français : « Mener une brève production orale pour rapporter, raconter, décrire ou expliquer »	engobe, recouvrir, séchage, cuisson
Restitution	Retrouver ses pièces cuites, voir les carreaux réunis en fresque, présenter son travail	Compétence « se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques »	biscuit, fresque, exposition

Le thème de la fresque se choisit en classe avant la séance 3 : les plantes de l'école, le village, les saisons. Les pièces restent sous plastique entre deux séances et Céline vérifie leur état avant d'y poser l'engobe.

Entre deux séances, l'enseignant peut constituer avec la classe un répertoire des mots de la terre, peser une boule de terre humide puis la même boule sèche une semaine plus tard, ou faire dessiner la pièce avant de la réaliser.

Parcours cycle 3 : fabriquer et exposer

Quatre séances d'1 h 30 avec la classe entière en îlots, une par semaine, puis une restitution. Les élèves fabriquent un objet utile, contribuent à une fresque collective et préparent eux-mêmes l'exposition.

SÉANCE	CE QUE FONT LES ÉLÈVES	LIENS AVEC LES PROGRAMMES	LEXIQUE
1. La terre, un matériau	Observer la bouteille d'eau et de terre préparée la semaine d'avant, découvrir d'où vient l'argile, tester sa plasticité avec un colombin qui casse ou se plie, former un pot pincé à paroi régulière	CM1 : « Séparer les constituants d'un mélange [...] par tamisage, décantation, filtration ». Arts plastiques : « Les qualités physiques des matériaux »	argile, plasticité, chamotte, décantation, pétrissage
2. Fabriquer un objet utile	Concevoir puis monter au colombin ou à la plaque un pot à crayons, un photophore ou un bol, assembler par striage et barbotine, lisser	« Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace ». CM1 : « Identifier les fonctions assurées par les différents composants ou formes ou matériaux d'un objet technique ». Mathématiques : nommer cylindre, pavé, boule	montage, paroi, fond, gabarit, lisser, retrait
3. La fresque collective	Réaliser chacun un carreau en relief (estampage, empreintes, ajouts) sur le thème choisi par la classe, vérifier que les carreaux se raccordent	Compétence « mettre en œuvre un projet ». « Les effets du geste et de l'instrument »	estampage, relief, bas-relief, composition

SÉANCE	CE QUE FONT LES ÉLÈVES	LIENS AVEC LES PROGRAMMES	LEXIQUE
4. Engobes, sgraffite et exposition	Poser l'engobe, gratter un motif pour faire apparaître la terre (sgraffite), signer, choisir comment exposer et rédiger les cartels	« La représentation plastique et les dispositifs de présentation ». Compétence « s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs »	sgraffite, cartel, socle, exposition
Restitution	Installer l'exposition, présenter sa démarche à une autre classe ou aux familles	Compétence « se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques »	biscuit, vernissage

La bouteille de la séance 1 se prépare en classe une semaine avant : un peu de terre du jardin, de l'eau, on secoue et on laisse reposer. Les couches qui se forment montrent les constituants de la terre.

Entre deux séances, la classe peut estimer puis peser la masse d'une pièce humide et de la même pièce sèche (« Comparer des masses », « Estimer la masse d'un objet » en CM1), rédiger un carnet de fabrication, ou chercher des poteries dans les collections d'un musée du territoire.

Organisation matérielle, hygiène et sécurité

Une salle avec des tables, un point d'eau proche et un placard pour ranger les pièces suffisent. Céline arrive 30 minutes avant la séance pour installer et repart après le rangement.

QUI APPORTE	QUOI
Céline	Terre préparée, outils adaptés aux enfants (ébauchoirs en bois, rouleaux, gabarits), engobes prêts à l'emploi, pinceaux, protections de table, seaux, éponges, sacs et caisses pour transporter les pièces
L'école	Tables regroupées en îlots, accès à l'eau, un tablier ou un vieux tee-shirt par enfant, un endroit à l'abri pour stocker les pièces entre deux séances, étiquettes aux prénoms pour les supports

Déroulé type d'une séance

1. Installation par Céline, avant l'arrivée des élèves.
2. Rappel de ce qui a été fait la fois précédente, présentation du geste du jour par une démonstration courte.
3. Temps de pratique, Céline et l'enseignant passent dans les îlots.
4. Rangement des pièces sous plastique, nettoyage des tables à l'éponge humide, lavage des mains.
5. Retour en groupe : ce qu'on a fait, les mots appris.

Règles d'hygiène et de sécurité

La terre sèche dégage une poussière fine à éviter, car elle contient de la silice. Les règles suivantes la limitent.

- Les enfants travaillent uniquement la terre humide et des engobes prêts à l'emploi. Ils ne manipulent ni poudres, ni émaux, ni oxydes.
- On ne ponce pas et on ne gratte pas la terre sèche en classe.
- On nettoie les tables et le sol à l'éponge et à la serpillière humides, jamais au balai ni à sec.
- On ne mange pas et on ne boit pas pendant la séance, on se lave les mains en partant.
- Les tabliers sont secoués dehors ou lavés, pas brossés à sec dans la classe.

Les pièces cuites une seule fois (biscuit) ne sont pas émaillées. Elles sont décoratives et ne servent pas à manger ou à boire. Un mot l'indique aux familles lors de la remise. La cuisson a lieu à l'atelier de Soumont, hors de la présence des enfants.

Droit à l'image, valorisation et restitution

Céline photographie uniquement les mains des enfants au travail et leurs créations, jamais les visages. Elle ne diffuse une photo que si les deux parents de l'enfant ont signé l'autorisation en annexe.

Les autorisations que l'école fait signer en début d'année ne couvrent pas un tiers. Il faut donc une autorisation au nom d'Échappade Céramique, qui précise les supports et la durée.

- Les parents signent tous les deux, car le droit à l'image d'un mineur relève des deux titulaires de l'autorité parentale.
- L'autorisation porte sur l'image des mains et sur la reproduction des créations, qui sont des œuvres protégées par le code de la propriété intellectuelle.
- Avant la prise de vue, Céline vérifie qu'aucun prénom, bijou, signe distinctif ou décor de classe ne permet d'identifier l'enfant.
- Un enfant sans autorisation travaille normalement. Ses mains et ses pièces ne sont simplement pas photographiées.
- Les parents peuvent retirer leur accord à tout moment. Céline retire alors la photo de ses supports.
- Le directeur est informé des prises de vue et peut s'y opposer.

Restitution et exposition

La restitution dure de 30 à 45 minutes. Céline rapporte les pièces cuites, les élèves les découvrent et les présentent. Les carreaux sont posés côte à côte pour former la fresque, puis fixés sur un panneau si l'école ou la commune le souhaite.

L'exposition peut prendre place à l'école, à la médiathèque, en mairie ou lors de la fête de fin d'année. Un panneau indique « Ateliers réalisés avec Céline Aveline, Échappade Céramique, avec le soutien de la commune de … ». Aucun prospectus commercial n'est distribué aux élèves.

Après la restitution, l'enseignant remplit la fiche bilan. Une phrase d'enfant ou d'enseignant ne sera citée dans la communication de l'atelier qu'avec l'accord écrit de son auteur, sans nom pour un enfant.

CONTACT

Céline Aveline, Échappade Céramique
Mas des Lauzes, 34700 Soumont
07 52 07 99 67 · echappadecreation@gmail.com · Instagram @echappade_ceramique

Sources

- Programme de l'école maternelle, arrêté du 16 avril 2026, Bulletin officiel n° 19 du 7 mai 2026
- Programmes d'arts plastiques des cycles 2 et 3, Bulletin officiel n° 31 du 30 juillet 2020
- Programmes de sciences et technologie, Bulletin officiel n° 24 du 11 juin 2026
- Questionner le monde, cycle 2, version 2020
- Français cycle 2, Bulletin officiel n° 41 du 31 octobre 2024, et mathématiques cycle 3, arrêté du 10 avril 2025
- Parcours d'éducation artistique et culturelle, arrêté du 1er juillet 2015
- Code de l'éducation, articles R911-58 à D911-62
- Modèles Eduscol de consentement au droit à l'image et d'exploitation des productions d'élèves
- Droit à l'image, service-public.gouv.fr, et photos d'élèves, CNIL
- Silice cristalline, fiche toxicologique n° 232 de l'INRS

Annexe 1. Fiche projet

À remplir par l'enseignant et à renvoyer à Céline avant la première séance.

École, adresse, téléphone	
Directeur ou directrice	
Enseignant, email	
Classe, niveau, effectif	
ATSEM ou adulte présent (maternelle)	
Parcours choisi (cycle 1, 2 ou 3)	
Période et jour souhaités, créneau horaire	
Salle utilisée, point d'eau, lieu de stockage des pièces	
Thème de la fresque (cycles 2 et 3)	
Objectifs prioritaires de l'enseignant	
Aménagements utiles pour certains élèves (sans information médicale)	
Commune qui finance, contact en mairie	
Date de transmission du dossier à la circonscription	

Annexe 2. Autorisation parentale de prise de vue et de reproduction des créations

Nous soussignés et, représentants légaux de l'enfant, élève de à l'école, commune de,

autorisons Céline Aveline, entrepreneuse individuelle, Échappade Céramique, Mas des Lauzes, 34700 Soumont, à photographier et filmer les mains de notre enfant au travail et ses créations pendant les ateliers de céramique de l'année scolaire, sans son visage ni son prénom.

Ces images peuvent être publiées gratuitement pour présenter les ateliers, sur les supports suivants : le compte Instagram @echappade_ceramique, le site internet de l'atelier, les affiches et dépliants de l'atelier, les supports de la commune et de l'école consacrés à ce projet.

☐ Nous autorisons les photos et vidéos des mains de notre enfant et de ses créations.

☐ Nous autorisons uniquement les photos de ses créations, sans ses mains.

☐ Nous n'autorisons aucune prise de vue.

Cette autorisation vaut trois ans à compter de la signature. Nous pouvons la retirer à tout moment en écrivant à echappadecreation@gmail.com ou en appelant le 07 52 07 99 67. Les images concernées sont alors retirées des supports de l'atelier. Elles ne sont ni vendues ni cédées à d'autres personnes que la commune et l'école, pour ce projet. Nous disposons d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, et pouvons saisir la CNIL.

Fait à, le

Signature du premier représentant légal	Signature du second représentant légal

Pour les élèves de cycle 3 : « J'accepte que mes créations soient photographiées. » Signature de l'élève :

Annexe 3. Fiche bilan

À remplir par l'enseignant après la restitution.

Ce qui a bien fonctionné	
Ce qui serait à ajuster (durée, groupes, consignes, matériel)	
Ce que les élèves ont appris (gestes, mots, attitudes)	
Prolongements menés en classe	
Une phrase d'élève, sans nom, citable avec son accord	
Souhaitez-vous renouveler le parcours l'an prochain ?	
Acceptez-vous que votre avis soit cité, sans nom, par l'atelier ?	